

COMMUNE DE SAINT THÉGONNEC

SÉCURISATION DE LA RUE BEL AIR

Avis d'appel public à la concurrence

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

1.1 Nom de l'organisme : Commune de Saint Thégonnec

1.2 Pouvoir adjudicateur : Mme. La Maire de la Commune de Saint Thégonnec

1.3 Adresse : Mairie – 2 Place de la mairie – 29 410 SAINT THÉGONNEC

2. Objet du marché :

2.1 Objet du marché : Sécurisation de la rue de Bel Air – Saint Thégonnec

2.2 Type de marché : exécution

3. Procédure de passation :

Marché de travaux selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics (CMP).

4. Caractéristiques principales :

Nature et étendue des travaux par lots :

Le marché ne se décompose pas en lots, ni en tranches.

5. Délai prévisionnel d'exécution :

Délais : 2 mois

Début des travaux : courant novembre 2015

6. Justifications à produire par le candidat (qualités et capacités) :

- _ la lettre de candidature, DC1 ;
- _ déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- _ déclaration du candidat, DC2 ;
- _ copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ;
- _ attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du travail ;
- _ attestation de non condamnation pour infraction au travail ;
- _ références des prestations similaires de moins de 3 ans ;
- _ certificats de qualifications professionnelles ;
- _ déclaration relative à l'importance des effectifs pour chacune des 3 dernières années ;
- _ déclaration des chiffres d'affaires pour les années : 2012, 2013, 2014.

7. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs :

Groupement solidaire. Les candidats peuvent présenter leur candidature, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement. Ils ne peuvent pas cumuler les 2 qualités.

8. Modalités de paiement :

Suivant mandat administratif. Paiement dans un délai de 30 jours, comme prévu à l'article 96 du CMP.

9. Unité monétaire utilisée :

L'euro.

10. Critères de sélection des candidatures :

- _ dossier complet comprenant les pièces mentionnées à l'article 6 du présent avis.
- _ garantie financières, capacités techniques et qualité des références professionnelles.

11. Critères de sélection des offres :

- _ prix des prestations. (60%)
- _ valeurs techniques (40%)

12. Retrait du dossier :

Les dossiers de consultation sont à demander :

- par mail auprès du bureau d'études ING CONCEPT.
- Ou par téléchargement du dossier sur le site: <https://www.amf29.asso.fr>

13. Date limite de réception des offres :

Le 9 octobre 2015, 12 heures

14. Lieu de remise des offres :

Commune de Saint Thégonnec – Mairie – 2 Place de la maire – 29 410 SAINT THÉGONNEC

15. Renseignements complémentaires :

ING CONCEPT – 15, rue Joachim Du Bellay – 29 400 LANDIVISIAU
Tél. : 02 98 68 48 87 – Fax : 02 98 24 62 18

16. Instances chargées des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES.
Téléphone : 02 23 21 28 28, télécopie : 02 99 63 56 84
URL : <http://www.ta-rennes.juradmin.fr>

17. Date de l'envoi à la publication :

Le 17/09/2015